

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2010 et 2009

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers LLP, les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.



Brian McManus  
Le président et  
chef de la direction



George T. Labelle, CA  
Le premier vice-président et  
chef des finances

Saint-Laurent (Québec)  
Le 10 mars 2011

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009 et les états consolidés des capitaux propres, des résultats, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal (Québec)  
Le 10 mars 2011

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur, permis no 19983

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario, membre de PricewaterhouseCoopers International Limited, chaque société membre étant une entité distincte sur le plan juridique.

## Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	2010	2009
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Débiteurs (notes 6, 11 et 12)	56 315	30 160
Instruments financiers dérivés (note 19)		2 196
Stocks (notes 7, 11 et 12)	205 335	212 590
Frais payés d'avance	4 517	3 223
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	2 875	4 726
Impôts futurs (note 15)	3 206	1 683
	272 248	254 578
<b>Immobilisations</b> (notes 8, 11 et 12)	113 956	96 885
<b>Actifs incorporels</b> (note 9)	54 986	7 580
<b>Écart d'acquisition</b> (note 9)	73 973	5 494
<b>Autres éléments d'actif</b> (note 10)	6 152	4 878
<b>Impôts futurs</b> (note 15)	318	1 380
	521 633	370 795

	2010	2009
	\$	\$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>À court terme</b>		
Endettement bancaire (note 11)	31 923	56 119
Comptes créditeurs et charges à payer	33 266	19 137
Dépôts client	1 431	2 344
Instruments financiers dérivés (note 19)	44	31
Impôts futurs (note 15)	292	869
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	10 459	4 746
Partie à court terme des autres passifs à long terme (note 13)	2 434	1 235
	79 849	84 481
<b>Dette à long terme</b> (note 12)	115 369	82 334
<b>Impôts futurs</b> (note 15)	37 956	16 257
<b>Avantages sociaux futurs</b> (note 16)	2 063	1 716
<b>Instruments financiers dérivés</b> (note 19)	1 335	1 400
<b>Autres passifs à long terme</b> (note 13)	3 676	4 629
	240 248	190 817
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 14)	130 229	52 019
Surplus d'apport	1 136	777
Bénéfices non répartis	158 934	130 580
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(8 914)	(3 398)
	281 385	179 978
	521 633	370 795

### Engagements et éventualités (note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Tom A. Bruce Jones, C.B.E.  
Administrateur



Richard Bélanger, FCA  
Administrateur

## Capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars, nombre d'actions en milliers)	2010 Nbre	2009 Nbre
<b>Capital-actions</b>		
Actions en circulation au début de l'exercice	12 684	12 565
Régime d'options d'achat d'actions	25	4
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	3 202	—
Convention d'option d'achat d'actions	—	100
Régime d'achat d'actions	12	15
<b>Actions en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>15 923</b>	<b>12 684</b>
	\$	\$
Actions en circulation au début de l'exercice	52 019	49 910
Régime d'options d'achat d'actions	159	80
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	77 748	—
Convention d'option d'achat d'actions	—	1 692
Régime d'achat d'actions	303	337
<b>Actions en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>130 229</b>	<b>52 019</b>
<b>Reçus de souscription</b>		
Solde au début de l'exercice	—	—
Reçus de souscription, déduction faite des frais de souscription et juridiques (note 5)	76 903	—
Impôts futurs sur les frais de souscription et juridiques	845	—
Échange des reçus de souscription contre des actions ordinaires (note 5)	(77 748)	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

	2010 \$	2009 \$
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	777	1 905
Rémunération à base d'actions	400	292
Levée d'options d'achat d'actions	(41)	(1 420)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 136</b>	<b>777</b>
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début de l'exercice	130 580	105 055
Bénéfice net de l'exercice	34 395	30 069
Dividendes sur les actions ordinaires	(6 041)	(4 544)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>158 934</b>	<b>130 580</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>		
Solde au début de l'exercice	(3 398)	4 242
Autres éléments du résultat étendu	(5 516)	(7 640)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(8 914)</b>	<b>(3 398)</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>281 385</b>	<b>179 978</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars sauf les montants par action ordinaire)	2010 \$	2009 \$
<b>Ventes</b>	<b>561 046</b>	<b>411 119</b>
<b>Dépenses (revenus)</b>		
Coût des ventes (note 7)	457 428	334 450
Frais de vente et d'administration	29 644	20 444
Perte (gain) de change	44	(1 435)
Gain sur instruments financiers dérivés (note 19)	(19)	(2 196)
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	10 355	8 755
Dépréciation d'actifs	2 950	833
	<b>500 402</b>	<b>360 851</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>60 644</b>	<b>50 268</b>
<b>Frais financiers</b>		
Intérêts sur la dette à long terme	8 914	6 451
Autres intérêts	1 651	2 025
	<b>10 565</b>	<b>8 476</b>
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>50 079</b>	<b>41 792</b>
<b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 15)</b>		
Exigibles	16 996	9 843
Futurs	(1 312)	1 880
	<b>15 684</b>	<b>11 723</b>
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>34 395</b>	<b>30 069</b>
<b>Bénéfice net de base par action ordinaire (note 14 b))</b>	<b>2,27</b>	<b>2,38</b>
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (note 14 b))</b>	<b>2,26</b>	<b>2,37</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	2010 \$	2009 \$
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>34 395</b>	<b>30 069</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>		
Variation nette des pertes non réalisées lors de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(8 471)	(13 078)
Variation nette des gains non réalisés sur la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes (note 12)	3 228	5 845
Charge d'impôts sur la variation des gains non réalisés sur la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers autonomes	(348)	—
Variation des pertes sur la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(108)	(272)
Pertes (gains) sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux résultats	160	(319)
Économie d'impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et sur les pertes (gains) sur couverture de flux de trésorerie reclassés aux résultats	23	184
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(5 516)</b>	<b>(7 640)</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>28 879</b>	<b>22 429</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## Flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars)	2010	2009
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	34 395	30 069
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	5 782	6 872
Amortissement des actifs incorporels	4 573	1 883
Amortissement des frais de financement reportés	758	68
Variation de la juste valeur des dettes	647	850
Pertes réalisées sur la cession d'immobilisations	36	151
Avantages sociaux futurs	(177)	(156)
Rémunération à base d'actions	400	292
Pertes (gains) sur instruments financiers dérivés	2 196	(2 196)
Dépréciation d'actifs	2 950	833
Impôts futurs	(1 312)	1 880
Autres	(156)	390
	50 092	40 936
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(11 560)	9 652
Stocks	31 282	(1 819)
Frais payés d'avance	(304)	2 335
Impôts sur les bénéfices	3 481	(1 558)
Comptes créditeurs et charges à payer	9 793	(8 777)
Dépôts client	(829)	(241)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(347)	(47)
	31 516	(455)
	81 608	40 481

	2010	2009
	\$	\$
<b>Activités de financement</b>		
Diminution de l'endettement bancaire	(23 148)	(21 775)
Augmentation de la dette à long terme	66 027	—
Remboursement de la dette à long terme	(103 932)	(9 041)
Augmentation des frais de financement reportés	(1 144)	—
Ententes de non-concurrence à payer	(1 311)	(1 549)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	421	689
Produit de l'émission des reçus de souscription	76 903	—
Dividendes sur les actions ordinaires	(6 041)	(4 544)
	7 775	(36 220)
<b>Activités d'investissement</b>		
Diminution d'autres actifs	31	57
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie (note 5)	(83 565)	—
Achat d'immobilisations	(6 079)	(4 811)
Actifs détenus pour la vente	—	360
Produit provenant de la cession d'immobilisations	230	133
	(89 383)	(4 261)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>		
	—	—
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début et à la fin de l'exercice</b>		
	—	—
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts versés	10 011	9 244
Impôts sur les bénéfices payés	13 692	9 977

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

## 1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») œuvre en Amérique du Nord dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemins de fer, de poutres et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. La Société fabrique le produit de préservation du bois, la créosote, et autres produits à base de goudron de houille et offre également à l'industrie ferroviaire des services de collecte et de disposition de traverses usagées. Des services d'aiguillage, d'entretien de locomotives et de wagons de chemin de fer sont également offerts, ainsi que du combustible à chaudière dérivé de traverses. La Société offre également des produits de bois traité au marché résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et aux grossistes en vue d'applications extérieures. Ses autres principaux produits comprennent des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour les fondations, du bois de construction, des glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto ("TSX").

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Les filiales en importance sont les suivantes : Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., 4552831 Canada Inc., Stella-Jones Canada Inc., Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), Stella-Jones Corporation (« SJ Corp »), Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent Rail Corporation (« Tangent »). SJ Holding, SJ Corp, Stella-Jones U.S. Finance Corporation, Canadalux S.à.r.l. et Tangent sont considérées comme des établissements étrangers autonomes à des fins comptables. Les comptes consolidés de Stella-Jones Canada Inc. comprennent les comptes liés à une participation de 50 % dans Kanaka Creek Pole Company Limited (« Kanaka »), une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle conformément au chapitre 3055 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). À la suite de la fermeture des affaires le 31 décembre 2010, Tangent a été fusionnée avec SJ Corp. La société survivante a été Tangent, dont le nom a été remplacé par Stella-Jones Corporation au moment de la fusion.

### Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée de vie utile des actifs, la dépréciation d'actifs à long terme et les acquisitions d'entreprises. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils deviennent connus.

### Constatation des produits

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les produits sont expédiés aux clients ou les services rendus, que les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés aux clients, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que le prix de vente est déterminé ou déterminable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement et de traitement de traverses. Ces services comprennent principalement l'approvisionnement, le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer pour lesquelles le produit est constaté lorsque les services sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les produits provenant de l'approvisionnement, du dimensionnement et de l'inspection des traverses de chemin de fer non traitées, peuvent être reconnus soit au moment de la vente des traverses ou soit au moment où les services de traitement sont rendus. Les produits provenant de l'entreposage et du traitement sont constatés lorsque les services de traitement sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées, et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment que les produits sont constatés.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Constatation des produits (suite)

La Société offre des services de collecte et d'élimination de traverses usagées. Les produits sont constatés lorsque certaines étapes sont atteintes dans le processus de collecte de traverses usagées à partir du droit de passage des clients.

La Société récolte également des billots en fonction des permis de coupe dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation en poteaux de ligne de transmission. Les billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux de ligne de transmission sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots autres que ceux destinés aux lignes de transmission sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 9 433 418 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (7 784 512 \$ en 2009).

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois. Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Société n'a pas de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif moins les coûts nécessaires pour réaliser la vente.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs. En 2009, la direction a revu et augmenté la durée de vie utile de certaines immobilisations afin de refléter plus fidèlement leur utilisation dans le temps. Ces changements ont été appliqués de façon prospective à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

	Durées de vie utile précédentes	Durées de vie utile révisées
Immeubles	de 20 à 40 ans	de 20 à 60 ans
Équipement de production	de 5 à 40 ans	de 5 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 10 ans	de 3 à 15 ans
Équipement d'antipollution	de 10 à 20 ans	de 10 à 60 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux activités d'exploitation en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction d'un calcul au prorata des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois à être coupé sur les sites identifiés.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont constatés au coût et amortis de façon linéaire sur la durée de vie utile. Les actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée sont enregistrés au coût et non amortis. La méthode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée de vie utile des actifs incorporels sont révisées sur une base annuelle :

Relations clients	de 3 à 10 ans
Ententes de non-concurrence	6 ans
Enregistrement de la créosote	Durée de vie illimitée

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Actifs incorporels (suite)

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. La Société a effectué un test de dépréciation pour 2010 et a conclu qu'aucun ajustement n'était requis.

### Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société comptabilise la juste valeur dans les actifs corporels et incorporels acquis ainsi que dans les passifs pris en charge en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments à la date d'acquisition, et affecte l'excédent du coût d'acquisition à l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation effectué annuellement, ou plus fréquemment, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une perte de valeur possible. Ce test consiste principalement à déterminer si la juste valeur d'une unité d'exploitation, établie selon les flux de trésorerie estimatifs actualisés, excède la valeur comptable nette de cette unité d'exploitation à la date d'évaluation. Si la juste valeur est supérieure à la valeur comptable nette, il n'y a pas de perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable nette excède la somme des flux de trésorerie estimatifs actualisés, un deuxième test doit être effectué afin de déterminer si la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable nette. La juste valeur de l'écart d'acquisition est évaluée de la même manière que si cet écart avait été établi à la date d'acquisition, c'est-à-dire l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de l'actif net identifiable de cette unité.

La Société a effectué le test annuel de dépréciation sur l'écart d'acquisition pour 2010 et 2009 et a conclu qu'aucun ajustement n'était requis.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Toute perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

#### Obligations liées au reboisement

Le *Forest Act* (Colombie-Britannique) et le *Forests Act* (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise la juste valeur des coûts de reboisement à la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inclus dans les coûts de production actuels.

#### Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions ainsi que les coûts de désactualisation relatifs aux obligations actuelles sous « Frais de vente et d'administration ».

### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts futurs sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Avantages sociaux futurs

#### Avantages postérieurs à la retraite

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

#### Régimes de retraite à prestations déterminées

La Société provisionne les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations déterminées, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service ainsi que selon les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur marchande. Les coûts des services passés découlant des modifications au régime sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de service moyenne restante des employés actifs à la date des modifications. L'excédent du gain actuariel ou de la perte actuarielle sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations et la juste valeur des actifs du régime est amorti sur la durée de service moyenne restante des employés actifs, qui se situe entre 9 et 19 ans.

Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société constate les options d'achat d'actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options octroyées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses liées à la rémunération à base d'actions sont incluses au surplus d'apport.

L'obligation liée aux unités d'actions incessibles est comptabilisée à titre de passif sur la période au cours de laquelle le droit est acquis. Elle est réévaluée à la date de chaque bilan et incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer.

### Opérations en devises

Les revenus et les dépenses conclus en devises étrangères sont convertis au taux de change mensuel moyen. À la fin de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou toute perte de change est comptabilisé aux résultats consolidés.

Les établissements étrangers autonomes sont convertis à l'aide du taux de change en vigueur à la date du bilan pour les éléments d'actif et de passif, et leurs revenus et dépenses sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Ces ajustements de change sont comptabilisés et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu compris dans les capitaux propres.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés dans le bilan consolidé lorsque la Société devient partie aux dispositions des contrats sur les instruments financiers ou les dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur à la constatation initiale, à l'exception de certaines opérations entre parties liées. L'évaluation aux périodes subséquentes dépend de la désignation des instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Le classement à titre d'instruments détenus à des fins de transaction s'applique lorsqu'une entité fait des opérations sur l'un de ces instruments. La norme permet également de désigner irrévocablement les instruments financiers comme étant détenus à des fins de transaction. Le classement à titre d'instruments détenus jusqu'à leur échéance s'applique uniquement si l'actif possède certaines caractéristiques et que l'entité a à la fois la capacité et l'intention de détenir l'actif jusqu'à son échéance. Le classement dans les prêts et créances s'applique si l'actif constitue un actif financier non dérivé, qui provient de la remise de trésorerie ou d'autres actifs par un prêteur à un emprunteur en échange d'une promesse de remboursement à des dates précises ou sur demande. Le classement dans les titres disponibles à la vente s'applique à tous les actifs financiers qui ne font pas partie des autres catégories. La norme permet également que tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant détenus à des fins de transaction, puissent être désignés comme étant disponibles à la vente. Les coûts de transaction importants liés aux facilités de crédit à long terme sont capitalisés et amortis sur la durée de vie de l'instrument. Les autres coûts de transaction liés aux facilités de crédit à court terme sont comptabilisés aux résultats dans la période où ils sont engagés.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de cette juste valeur sont comptabilisées aux résultats consolidés. Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont évalués subséquentement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations du taux de change, sont constatés au résultat étendu consolidé. Les placements dans les titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente et qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les instruments dérivés sont portés au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris les instruments dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées aux résultats consolidés, à l'exception des contrats de gestion du risque de change et des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie effectifs, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dans le cas des garanties émises correspondant à la définition d'une garantie en vertu de la Note d'orientation concernant la comptabilité 14, *Informations à fournir sur les garanties*, de l'ICCA, la juste valeur initiale de l'obligation relative à la garantie est constatée et amortie sur la durée de la garantie (note 18). La Société a comme politique de ne pas réévaluer la juste valeur des garanties financières, à moins qu'elles ne soient admissibles à titre de dérivés.

La Société a mis en place les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés à titre d'actifs détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur;
- Les débiteurs et les effets à recevoir sont classés dans les prêts et créances. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement au coût d'origine, sauf indication contraire;
- L'endettement bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Après l'évaluation de leur juste valeur initiale, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, le montant évalué correspond généralement au coût d'origine, sauf indication contraire.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Transactions de couverture

La Société conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variations des flux de trésorerie en dollars américains. Elle conclut également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables lorsque désignés et ne sont pas détenus aux fins de transaction ou de spéculation.

Les instruments financiers dérivés effectifs, détenus aux fins de couverture de flux de trésorerie, sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées aux résultats consolidés. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées aux résultats consolidés sous « Ventes » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé aux résultats consolidés sous « Gain (perte) de change » et « Intérêts sur la dette à long terme », respectivement, aux périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le bénéfice. De plus, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat étendu connexes est immédiatement reclassé aux résultats consolidés.

La Société a désigné une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger autonome. Les gains ou les pertes de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

### Résultat par action

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, les informations relatives au bénéfice par action sont calculées comme si les options avaient été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si l'émission se fait après le début de l'exercice) et que tout produit reçu lors de leur exercice avait été utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

## 3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes, dont les recommandations s'appliquent pour la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- Le chapitre 1582 du Manuel, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581 ayant le même titre. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (dans sa version révisée), *Regroupements d'entreprises*. Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition correspond à la date du début du premier exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société a appliqué cette nouvelle norme à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, puisque l'application anticipée est permise. Suite à l'application de cette nouvelle norme comptable, des frais de transaction précédemment capitalisés d'approximativement 328 000 \$ ont été passés à la dépense dans la période courante. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes les dépenses de nature similaire sont enregistrées aux résultats dans la période où elles sont engagées.

### 3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Le chapitre 1601 du Manuel, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de l'*International Accounting Standard 27* (dans sa version révisée), *États financiers consolidés et individuels*. La Société a appliqué ces nouvelles normes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 puisque l'application anticipée est permise. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

### 4 MODIFICATIONS À VENIR AUX CONVENTIONS COMPTABLES

La Société cessera d'établir ses états financiers conformément aux PCGR du Canada énoncés dans la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, date à laquelle elle commencera à appliquer comme référentiel comptable les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et énoncées dans la Partie I du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Par conséquent, les présents états financiers consolidés ne traitent pas des modifications futures apportées aux PCGR du Canada, car celles-ci ne s'appliqueront normalement jamais à la Société.

### 5 ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société a conclu l'acquisition de 100 % des actions de la société Tangent, un fournisseur de services de chaîne d'approvisionnement en matière de traverses de bois destinées à l'industrie ferroviaire. Tangent fournissait des produits de bois traité à l'industrie ferroviaire, principalement des traverses de chemin de fer, par l'entremise d'installations situées à Warrior, dans l'Alabama, Terre Haute et Winslow, dans l'Indiana, Alexandria, en Louisiane, et McAlisterville, en Pennsylvanie. Le produit de préservation du bois, la créosote, était fabriqué dans ses distilleries de Terre Haute, dans l'Indiana et de Memphis, au Tennessee. Les solutions de cycle de vie, qui consistent en la collecte et l'élimination des traverses usagées, étaient prises en charge par trois installations situées dans l'Alabama, au Minnesota et en Caroline du Nord. Cette acquisition permet d'accroître les capacités de la Société dans le secteur des traverses de chemin de fer aux États Unis et procure à la Société des activités de production de créosote.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 172,7 millions de dollars (170,0 millions de dollars US), incluant 6,8 millions de dollars (6,7 millions de dollars US) d'encaisse et excluant approximativement 2,0 millions de dollars (2,0 millions de dollars US) de frais liés à la transaction. Cette somme inclut 90,4 millions de dollars (89,0 millions de dollars US) versés aux actionnaires de Tangent, 81,3 millions de dollars (80,1 millions de dollars US) utilisés pour rembourser les dettes de Tangent contractées auprès d'institutions financières et 1,0 million de dollars (0,9 million de dollars US) pour payer les intérêts courus sur ces dettes.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et de passif pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation de Tangent ont été inclus aux états financiers consolidés de la Société à compter de la date d'acquisition.

## 5 ACQUISITION D'ENTREPRISE (suite)

Le tableau suivant indique la répartition du coût d'acquisition des éléments d'actif net à leur juste valeur en date de l'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date de transaction.

	\$
<b>Éléments d'actif acquis</b>	
Éléments hors caisse du fonds de roulement	48 603
Immobilisations	22 734
Relations clients	20 905
Carnet de commandes clients	670
Enregistrement de la créosote	31 723
Écart d'acquisition non déductible	70 239
Actif d'impôts futurs	615
	195 489
<b>Éléments de passif pris en charge</b>	
Comptes créditeurs et charges à payer	5 290
Dettes à long terme	81 340
Obligations liées à la restauration de sites	1 311
Passif d'impôts futurs	23 983
<b>Contrepartie totale</b>	83 565
<b>Contrepartie</b>	
Espèces	172 694
Paiement des intérêts courus	(956)
Paiement de la dette à long terme	(81 340)
Encaisse	(6 833)
<b>Contrepartie payée pour les actions</b>	83 565

L'évaluation des actifs incorporels, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients, l'enregistrement de la créosote et le carnet de commandes clients. Les durées de vie attribuées s'échelonnent entre six et dix ans pour les relations clients et trois mois pour le carnet de commandes. L'enregistrement de la créosote n'est pas assujéti à l'amortissement étant donné que la Société estime que sa durée de vie est indéfinie. La valeur de l'écart d'acquisition est établie comme étant l'excédent de la contrepartie totale par rapport à la juste valeur estimative des actifs corporels et incorporels acquis ainsi que des passifs pris en charge. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, n'est pas déductible aux fins de l'impôt et représente la valeur économique future associée à l'accès accru au réseau ferroviaire, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. La note 9 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2010.

Le financement de la transaction provient d'un placement privé de reçus de souscription pour une contrepartie totale de 80 050 000 \$ qui a été conclu avec succès le 15 mars 2010, ainsi que de l'émission au Fonds de solidarité FTQ d'une débenture non garantie, subordonnée et non convertible de 25 395 000 \$ (25 000 000 \$ US), l'ajout d'une facilité syndiquée à terme de 40 632 000 \$ (40 000 000 \$ US) qui a été conclu avec succès le 24 mars 2010 et l'augmentation des facilités de crédit d'exploitation existantes. Plus de détails sur les facilités de financement sont fournis aux notes 11 et 12. Les frais de souscription et juridiques afférents au placement privé de reçus de souscription ont totalisé 3 147 000 \$, générant un produit net de 76 903 000 \$. Les reçus de souscription ont été échangés à la fermeture des affaires le 1<sup>er</sup> avril 2010, contre des actions ordinaires du capital social de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Les détenteurs de reçus de souscription n'ont pas eu besoin de prendre de mesures particulières afin d'obtenir les actions ordinaires auxquelles ils ont eu droit. Les reçus de souscription ayant été vendus par voie d'un placement privé, ces actions ordinaires ont été soumises à des restrictions réglementaires de revente jusqu'au 16 juillet 2010.

Les ventes et le bénéfice avant impôt de Tangent pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2010 étaient de 120 456 000 \$ et de 8 923 000 \$ respectivement. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le bénéfice avant impôt de la Société combinés aux opérations de Tangent, pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2010, à environ 601 360 000 \$ et 54 924 000 \$ respectivement, si l'acquisition de Tangent avait eu lieu en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure financière de l'acquisition ainsi que divers ajustements liés à l'acquisition.

## 6 DÉBITEURS

	2010	2009
	\$	\$
Comptes clients	53 633	28 530
Autres	2 682	1 630
	56 315	30 160

## Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

31 décembre 2010 et 2009 (les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire)

### 7 STOCKS

	2010	2009
	\$	\$
Matières premières	149 102	160 351
Produits finis	56 233	52 239
	<b>205 335</b>	<b>212 590</b>

Le coût des ventes au 31 décembre 2010 inclut un coût des stocks de 404 941 000 \$ (295 907 000 \$ en 2009).

### 8 IMMOBILISATIONS

	Terrains	Routes	Droits de coupe	Bois sur pied	Immeubles	Équipement de production et d'antipollution	Matériel roulant	Matériel de bureau	Total immobilisations
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>									
Coût	8 648	2 188	6 505	4 140	24 645	90 470	8 569	2 357	147 522
Cumul des amortissements	—	(760)	(271)	(1 198)	(4 281)	(28 317)	(2 693)	(1 239)	(38 759)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>8 648</b>	<b>1 428</b>	<b>6 234</b>	<b>2 942</b>	<b>20 364</b>	<b>62 153</b>	<b>5 876</b>	<b>1 118</b>	<b>108 763</b>
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2009</b>									
Valeur comptable nette d'ouverture	8 648	1 428	6 234	2 942	20 364	62 153	5 876	1 118	108 763
Acquisitions	—	430	—	577	582	2 984	32	306	4 911
Cessions	—	—	—	—	(18)	(176)	(90)	—	(284)
Dotations aux amortissements	—	(94)	(84)	(468)	(883)	(4 198)	(902)	(243)	(6 872)
Transfert aux actifs détenus pour la vente	(1 513)	—	—	—	(489)	(390)	—	(9)	(2 401)
Différences de change	(637)	—	—	—	(1 771)	(4 069)	(627)	(128)	(7 232)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>6 498</b>	<b>1 764</b>	<b>6 150</b>	<b>3 051</b>	<b>17 785</b>	<b>56 304</b>	<b>4 289</b>	<b>1 044</b>	<b>96 885</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>									
Coût	6 498	2 617	6 505	4 717	22 497	83 167	6 467	1 984	134 452
Cumul des amortissements	—	(853)	(355)	(1 666)	(4 712)	(26 863)	(2 178)	(940)	(37 567)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6 498</b>	<b>1 764</b>	<b>6 150</b>	<b>3 051</b>	<b>17 785</b>	<b>56 304</b>	<b>4 289</b>	<b>1 044</b>	<b>96 885</b>

## 8 IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains \$	Routes \$	Droits de coupe \$	Bois sur pied \$	Immeubles \$	Équipement de production et d'antipollution \$	Matériel roulant \$	Matériel de bureau \$	Total immobilisations \$
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2010</b>									
Valeur comptable nette d'ouverture	6 498	1 764	6 150	3 051	17 785	56 304	4 289	1 044	96 885
Acquisition d'une filiale	1 582	—	—	—	4 013	13 439	3 612	88	22 734
Acquisitions	—	340	287	635	879	3 594	40	681	6 456
Cessions	—	—	—	—	—	—	(264)	—	(264)
Dotations aux amortissements	—	(318)	(123)	(807)	(654)	(2 489)	(980)	(410)	(5 781)
Transfert aux actifs détenus pour la vente	(314)	—	—	—	(1 412)	—	—	—	(1 726)
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	—	(1 394)	(339)	—	(1 733)
Différences de change	(152)	—	—	—	(565)	(1 653)	(234)	(11)	(2 615)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>6 314</b>	<b>2 879</b>	<b>20 046</b>	<b>67 801</b>	<b>6 124</b>	<b>1 392</b>	<b>113 956</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>									
Coût	7 614	2 957	6 792	5 352	25 284	96 691	8 856	2 722	156 268
Cumul des amortissements	—	(1 171)	(478)	(2 473)	(5 238)	(28 890)	(2 732)	(1 330)	(42 312)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>6 314</b>	<b>2 879</b>	<b>20 046</b>	<b>67 801</b>	<b>6 124</b>	<b>1 392</b>	<b>113 956</b>

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a augmenté sa capacité de production et a consolidé la production de sa demande en traverses de chemin de fer. Conséquemment, les volumes annuels produits à l'usine de Spencer en Virginie-Occidentale seront à l'avenir réduits. Cette décision a incité la direction à effectuer un test de recouvrabilité des actifs à long terme de l'usine de Spencer, ce qui a donné lieu à une dépréciation de 1 733 000 \$, laquelle a été constatée aux résultats du deuxième trimestre. La Société a aussi des dépenses de dépréciation relatives à des actifs détenus pour la vente (note 10).

La Société a également décidé de relocaliser son bureau corporatif américain à Pittsburgh en Pennsylvanie et de vendre le bureau corporatif existant situé à Ripley en Virginie-Occidentale. Conséquemment, le terrain et la bâtisse associés au bureau de Ripley, dont la valeur comptable nette est de 1 726 000 \$, ont été reclassés aux actifs détenus pour la vente et présentés au bilan sous « Autres éléments d'actif ».

Au 31 décembre 2010, la Société ne détient aucune immobilisation assujettie à un contrat de location-acquisition (coût : 504 000 \$ en 2009 moins l'amortissement cumulé de 102 000 \$).

## 9 ACTIFS INCORPORELS ET ÉCART D'ACQUISITION

La Société a enregistré des actifs incorporels à la suite de l'acquisition de Tangent et d'une acquisition antérieure. Les actifs incorporels, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrés à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation aux bilans consolidés est au coût moins l'amortissement cumulé et la dépense d'amortissement est incluse aux résultats consolidés, au poste « Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties selon la durée des contrats qui s'échelonnent sur trois à dix ans. Les relations clients découlant des relations d'affaires existantes au moment de l'acquisition sont amorties sur une période de dix ans.

## 9 ACTIFS INCORPORELS ET ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés à un taux de 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors caisse du fonds de roulement. Les actifs incorporels découlant des ententes de non-concurrence sont amortis de façon linéaire sur la durée de vie des ententes qui est de six ans.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a reconnu une valeur à un enregistrement de la créosote. Cet actif incorporel a une durée de vie illimitée et n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

	Actifs incorporels			Total \$	Écart d'acquisition \$
	Relations clients \$	Ententes de non-concurrence \$	Enregistrement de la créosote \$		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>					
Coût	5 335	6 930	—	12 265	6 367
Cumul des amortissements	(626)	(866)	—	(1 492)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>4 709</b>	<b>6 064</b>	<b>—</b>	<b>10 773</b>	<b>6 367</b>
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2009</b>					
Valeur comptable nette d'ouverture	4 709	6 064	—	10 773	6 367
Dotations aux amortissements	(790)	(1 093)	—	(1 883)	—
Différences de change	(575)	(735)	—	(1 310)	(873)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>3 344</b>	<b>4 236</b>	<b>—</b>	<b>7 580</b>	<b>5 494</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>					
Coût	4 603	5 980	—	10 583	5 494
Cumul des amortissements	(1 259)	(1 744)	—	(3 003)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>3 344</b>	<b>4 236</b>	<b>—</b>	<b>7 580</b>	<b>5 494</b>
<b>Exercice terminé le 31 décembre 2010</b>					
Valeur comptable nette d'ouverture	3 344	4 236	—	7 580	5 494
Ajout des relations clients de Tangent	20 905	—	—	20 905	—
Ajout du carnet de commandes clients de Tangent	670	—	—	670	—
Ajout de l'enregistrement de la créosote de Tangent	—	—	31 723	31 723	—
Ajout de l'écart d'acquisition de Tangent	—	—	—	—	70 239
Dotations aux amortissements	(3 586)	(986)	—	(4 572)	—
Différences de change	(473)	(185)	(662)	(1 320)	(1 760)
<b>Valeur comptable nette de clôture</b>	<b>20 860</b>	<b>3 065</b>	<b>31 061</b>	<b>54 986</b>	<b>73 973</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>					
Coût	25 482	5 659	31 061	62 202	73 973
Cumul des amortissements	(4 622)	(2 594)	—	(7 216)	—
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>20 860</b>	<b>3 065</b>	<b>31 061</b>	<b>54 986</b>	<b>73 973</b>

## 10 AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2010	2009
	\$	\$
Avances pour l'utilisation des droits de coupe d'une tierce partie	246	300
Effets à recevoir	290	267
Actif au titre des prestations constituées (note 16 b))	1 940	1 416
Actifs détenus pour la vente*	3 318	2 895
Autres	358	—
	<b>6 152</b>	<b>4 878</b>

\* Les actifs détenus pour la vente représentent principalement des immeubles que la Société détient à Ripley en Virginie-Occidentale ainsi qu'une usine située à Stanton, au Kentucky. Au cours de l'exercice 2010, la direction a décidé de réduire la valeur de ces actifs afin de mieux refléter leur valeur marchande. Ces ajustements ont entraîné une dépréciation d'actifs de 1 217 000 \$.

## 11 ENDETTEMENT BANCAIRE

	2010	2009
	\$	\$
Facilité renouvelable (note 11 a))	30 293	—
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une banque canadienne (notes 11 b) et 19)	—	28 786
Crédit d'exploitation sur demande auprès d'une banque américaine (notes 11 c) et 19)	—	24 969
Quote-part du crédit d'exploitation de Kanaka (note 11 d))	1 630	2 364
	<b>31 923</b>	<b>56 119</b>

a) Le 24 mars 2010, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et de mettre à jour, sans novation, la facilité de crédit renouvelable existante. Les crédits bancaires renouvelables distincts Canada et US (note 11 b) et c)) ont été remplacés par une facilité de crédit renouvelable sur demande rendue disponible à la Société par un syndicat bancaire. Les facilités amendées comprennent une Tranche A qui rend disponible à la Société un crédit d'exploitation sur demande maximal de 50 000 000 \$ (50 000 000 \$ au 31 décembre 2009) et une Tranche B qui rend disponible à SJ Holding un crédit d'exploitation sur demande maximal de 75 000 000 \$ US (45 000 000 \$ US au 31 décembre 2009). Les emprunts sous la Tranche A sont disponibles à la Société sous la forme de prêts au taux préférentiel canadien, de prêts au taux canadien d'acceptation

de la banque (« AB »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR américain et de lettre de crédit jusqu'à un maximum de 5 000 000 \$ de la facilité. Les emprunts sous la Tranche B sont disponibles à SJ Holding sous la forme de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR américain et de lettres de crédit. La marge sur les taux d'intérêt est de 0,75 % pour les prêts au taux préférentiel canadien et américain alors que la marge sur les taux d'intérêt est de 2,0 % pour les prêts AB, les prêts au taux LIBOR américain et les lettres de crédit. L'emprunt de base qui consiste en 75 % de la valeur des débiteurs admissibles et de 50 % de la valeur des stocks admissibles avec un maximum de 80 000 000 \$, était de 114 462 000 \$ dont 30 293 000 \$ étaient utilisés sous la Tranche A et la Tranche B au 31 décembre 2010.

La Société a conclu un swap de taux d'intérêt au taux LIBOR fixant le taux d'intérêt à 2,57 %, la date d'échéance étant le 10 juin 2012. Ce swap de taux d'intérêt a été appliqué sur la première tranche de 15 000 000 \$ US d'emprunts bancaires aux termes de cette facilité de crédit et est renouvelable tous les 30 jours.

En novembre 2010, la Société a mis fin à un swap de taux d'intérêt ayant un montant nominal de 15 000 000 \$ CA. Par conséquent, la Société a enregistré une dépense de 168 000 \$ aux résultats consolidés.

À titre de garantie sur cette facilité de crédit renouvelable, les institutions bancaires détiennent une charge de premier rang sur les stocks et les débiteurs de la Société et une sûreté de deuxième rang sur certaines immobilisations de la Société. La facilité de crédit renouvelable à vue est assujettie à des clauses restrictives financières et non financières que la Société respectait au 31 décembre 2010.

- b) Au préalable, la Société disposait d'une facilité de crédit auprès d'une banque canadienne qui a été amendée et mise à jour dans le cadre d'une nouvelle entente de crédit signée le 24 mars 2010, comme il est indiqué à la note 11 a).
- c) Au préalable, SJ Holding et SJ Corp (collectivement, les filiales américaines) disposaient d'une facilité de crédit auprès d'une banque américaine, qui a été amendée et mise à jour dans le cadre d'une nouvelle entente de crédit signée le 24 mars 2010, comme il est indiqué à la note 11 a).

**11 ENDETTEMENT BANCAIRE (suite)**

d) Les états financiers consolidés de la Société comprennent la quote-part de 50 % de Kanaka qui bénéficie aussi d'une facilité de crédit contractée auprès d'une banque canadienne comportant un crédit d'exploitation sur demande de 7 000 000 \$. Le crédit d'exploitation sur demande porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,75 %, au taux de base américain de la banque majoré de 0,75 %, au taux LIBOR majoré de 2,25 % ou au taux des AB majoré de 2,25 %. La moitié de l'endettement est garantie par Stella-Jones Canada Inc. et la Société jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$.

**12 DETTE À LONG TERME (note 20)**

	2010	2009
	\$	\$
Facilité à terme (note 12 a))	55 573	—
Emprunt à terme renouvelable avec une banque canadienne (note 12 b))	—	22 098
Emprunts à terme avec une banque canadienne (note 12 c))	—	2 539
Emprunt à terme avec une banque américaine (note 12 d))	7 381	8 693
Débiteure non garantie et non convertible (note 12 e))	—	10 000
Débiteure non garantie, subordonnée et non convertible (note 12 f))	24 865	—
Débiteure non garantie et non convertible (note 12 g))	24 865	26 275
Billet à payer (note 12 h))	746	788
Billet à payer (note 12 i))	557	755
Billet subordonné (note 12 j))	6 112	6 822
Obligation (note 12 k))	4 399	4 788
Billet à payer (note 12 l))	289	373
Billet à payer (note 12 m))	296	356
Emprunts hypothécaires (note 12 n))	1 717	3 805
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 12 o))	—	275
	<b>126 800</b>	<b>87 567</b>
Frais de financement reportés	(972)	(487)
	<b>125 828</b>	<b>87 080</b>
Moins la partie à court terme de la dette à long terme	10 780	4 811
Moins la partie à court terme des frais de financement reportés	(321)	(65)
	<b>115 369</b>	<b>82 334</b>

a) Le 24 mars 2010, la Société s'est engagée dans une entente afin d'amender et mettre à jour, sans novation, les ententes de crédit existantes et à mettre à sa disposition une nouvelle facilité à terme sur cinq ans. En vertu de cette nouvelle entente, quatre facilités ont été mises à la disposition de la Société. La facilité de crédit A est constituée d'un prêt à terme auprès d'un syndicat bancaire de 40 000 000 \$ US servant aux fins de l'acquisition de Tangent. Ce prêt porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,5 % ou au taux LIBOR majoré de 3,0 %, au gré de la Société. Le remboursement est échelonné sur 19 versements de capital trimestriels consécutifs de 1 425 000 \$ US à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010 et un paiement final de 12 925 000 \$ US représentant le vingtième et dernier versement du solde du capital le 1<sup>er</sup> avril 2015. En décembre 2010, la Société a effectué un remboursement volontaire de 3 000 000 \$ US du capital du prêt à terme. Le calendrier de remboursement a été modifié afin de réduire le paiement final à 9 925 000 \$ US. Ce prêt à terme a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

La facilité de crédit B représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 b) dans son intégralité. Elle constitue une facilité de crédit à terme renouvelable sur deux ans pour un montant en capital total de 27 500 000 \$ ayant eu un solde de 25 892 864 \$, venant à échéance le 14 février 2012 et aux termes de laquelle les emprunts peuvent être effectués en dollars canadiens ou américains. Si la Société en fait la demande au prêteur, cette facilité de crédit peut être prolongée pour des périodes supplémentaires de un an ou en un prêt à terme sur cinq ans. Pour les prêts en dollars canadiens, la facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 % ou au taux des AB majoré de 3,00 %, tandis que pour les prêts en dollars américains, elle porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,50 % ou au taux LIBOR majoré de 3,00 %. Un prêt de 10 000 000 \$ US aux termes de cette facilité a été désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixant le taux d'intérêt de base sur ce prêt à terme de 10 000 000 \$ US à 1,53 %.

## 12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

La facilité de crédit C représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 c) dans son intégralité. Elle constitue une facilité à terme non renouvelable pour un montant en capital total de 2 142 857 \$ réparti entre une tranche 1 de 1 157 143 \$ venant à échéance le 1<sup>er</sup> février 2011 et une tranche 2 de 985 714 \$ venant à échéance le 28 décembre 2010. Au 31 décembre 2010, le solde de la tranche 2 s'établissait à 739 283 \$; ce montant est présenté dans la partie à court terme de la dette à long terme. Les taux d'intérêt pour la tranche 1 et la tranche 2 sont fixés pour la durée du prêt à 5,85 % et 5,81 %, respectivement.

La facilité de crédit D représente un amendement et une mise à jour, sans novation, du prêt à terme défini à la note 12 c) dans son intégralité. Elle constitue une facilité de crédit à terme non renouvelable pour un montant en capital total de 300 000 \$ qui est venu à échéance et a été remboursé le 30 septembre 2010. Le taux d'intérêt est fixé sur la durée du prêt à 5,93 %.

À titre de garantie sur les quatre facilités de crédit (A, B, C, D), les institutions bancaires détiennent une charge de premier rang sur les terrains et les immeubles de la Société ayant une valeur nette de 26 443 000 \$, une charge de premier rang sur les équipements des filiales canadiennes ayant une valeur nette de 32 072 000 \$, une sûreté de deuxième rang sur les stocks et les débiteurs de la Société ayant une valeur de 258 289 000 \$ et une sûreté de deuxième rang sur les équipements des filiales américaines ayant une valeur nette de 37 900 000 \$. L'entente de crédit est assujettie à des conditions bancaires affirmatives, des conditions bancaires négatives et des ratios financiers que la Société respecte au 31 décembre 2010.

- b) La Société avait un prêt à terme renouvelable sur deux ans qui a été amendé et mis à jour le 24 mars 2010 (voir la note 12 a)).
- c) La Société avait accès à trois prêts à terme de 2 300 000 \$, 2 700 000 \$ et 1 900 000 \$ auprès d'une banque canadienne qui ont été modifiés et mis à jour le 24 mars 2010 (voir la note 12 a)).

- d) Les filiales américaines de la Société ont signé une entente d'emprunt à terme de 10 000 000 \$ US avec une banque américaine. L'emprunt à terme, échéant le 1<sup>er</sup> juillet 2015, est remboursable en 84 versements mensuels de capital et consécutifs de 119 048 \$ US. L'emprunt est assujetti à deux swaps de taux d'intérêt de 5 000 000 \$ US chacun, qui fixent le taux à 5,80 % et 5,54 %, respectivement, pendant toute la durée de l'emprunt. L'entente de crédit renouvelable est assujettie à des conditions bancaires que la Société respecte au 31 décembre 2010.

À titre de garantie, la banque détient une sûreté de premier rang sur les terrains, les immeubles et les améliorations ainsi que sur les équipements des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable nette de 37 900 000 \$ US au 31 décembre 2010. La banque détient également une sûreté de second rang sur les stocks et les débiteurs des filiales américaines de la Société d'une valeur comptable de 124 693 000 \$ US au 31 décembre 2010.

- e) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,72 %, remboursable en cinq versements annuels en capital consécutifs de 1 000 000 \$ à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2011 et en un paiement final de 5 000 000 \$ le 1<sup>er</sup> juillet 2016. La Société a remboursé la débenture en totalité le 4 octobre 2010.
- f) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 9,75 %, remboursable en un versement unique le 1<sup>er</sup> avril 2015. À partir du 1<sup>er</sup> avril 2013, la Société peut rembourser de façon anticipée la débenture, totalement ou partiellement, sous réserve d'une pénalité de 1 %. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.
- g) Débenture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7,89 %, remboursable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 en cinq versements en capital annuels consécutifs de 2 500 000 \$ US et en un paiement final de 12 500 000 \$ US le 1<sup>er</sup> avril 2018. À partir du 1<sup>er</sup> avril 2011, la Société peut rembourser totalement ou partiellement la débenture sans pénalité. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome.

## 12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)

- h) SJ Corp a emprunté 750 000 \$ US à l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella Jones International S.A., au moyen d'un billet subordonné. Ce billet, d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du débours ou le 3 août 2011. Le billet est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable de la totalité des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- i) Dans le cadre d'une acquisition précédente, SJ Corp a endossé un billet à payer non garanti. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8,0 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 52 891 \$ US jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2013.
- j) À la suite d'une acquisition d'entreprise en date du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet est subordonné aux prêteurs actuels et porte intérêt au taux de 5,0 %. Le billet est remboursable en cinq remboursements de capital annuels de 500 000 \$ US et en un paiement final de 5 500 000 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à sa juste valeur, soit 6 981 288 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet augmente en fonction du taux effectif au cours de sa durée.
- k) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge une obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 000 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 000 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 000 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le *SIFMA Municipal Swap Index*. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015. L'obligation est garantie essentiellement par tous les actifs de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 893 000 \$ US au 31 décembre 2010. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 4 835 379 \$ US, en utilisant un taux de 6,50 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.
- À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont souscrit une lettre de crédit irrévocable de 5 600 000 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'Acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, portant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.
- l) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, portant intérêt à un taux fixe de 3,0 % et remboursable à partir du 15 janvier 2008 en 84 versements mensuels égaux en capital et intérêts de 6 604 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 500 000 \$ US prévoyant des frais annuels de 1,0 % qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur, soit 462 344 \$ US, en utilisant un taux de 5,55 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- m) À la suite d'une acquisition d'entreprise, les filiales américaines ont pris en charge un billet à payer à la Hickman Fulton Rural Electric Cooperative Corporation, ne portant aucun intérêt et remboursable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 en 108 versements mensuels égaux de 4 167 \$ US. Le billet est garanti par une lettre de crédit irrévocable de 450 000 \$ US ayant des frais annuels de 1,0 % qui vient à échéance le 17 décembre 2017, émise par une institution financière régionale. Le billet a été initialement constaté dans les états financiers consolidés à sa juste valeur de 354 217 \$ US en utilisant un taux de 6,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- n) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 3,8 % au 31 décembre 2010 (5,7 % au 31 décembre 2009), et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 1 891 000 \$ (5 949 783 \$ au 31 décembre 2009) ont été portées en garantie. Les emprunts hypothécaires comprennent des prêts exprimés en dollars américains d'une valeur totale de 1 726 000 \$ US (3 620 000 \$ US en 2009). Un des emprunts hypothécaires est assujéti à un swap de taux d'intérêt de 1 000 000 \$ US fixant le taux à 4,69 % sur la durée du prêt. En décembre 2010, la Société a remboursé certains emprunts hypothécaires exprimés en dollars américains ayant une valeur de 1 056 892 \$. Les emprunts hypothécaires restants sont remboursables en versements mensuels de 21 164 \$ (89 311 \$ en 2009), intérêts compris, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en janvier 2018.

**12 DETTE À LONG TERME (note 20) (suite)**

- o) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Exercices	Capital \$
2011	11 016
2012	8 345
2013	15 909
2014	10 334
2015	40 853
Par la suite	41 726
	128 183
Ajustement de la juste valeur	(1 383)
	126 800

- p) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 127 923 000 \$ au 31 décembre 2010 (85 715 000 \$ en 2009) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles pour la Société pour des émissions comportant des conditions et des échéances moyennes similaires.

**13 AUTRES PASSIFS À LONG TERME**

	2010 \$	2009 \$
Obligations liées au reboisement (note 13 a))	1 085	1 159
Obligations liées à la restauration de sites (note 13 b))	1 109	88
Ententes de non-concurrence à payer (note 13 c))	3 485	4 602
Provision pour unités d'actions incessibles (note 13 d))	431	15
Autres passifs à long terme	6 110	5 864
Moins la partie à court terme	2 434	1 235
	3 676	4 629

**a) Reboisement**

Stella-Jones Canada Inc. dispose d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux de crédit sans risque ajusté de 6,6 % (6,6 % en 2009) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures. Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées, que la Société a la responsabilité de reboiser.

	2010 \$	2009 \$
Obligations liées au reboisement au début de l'exercice	1 159	1 246
Variation des estimations de reboisement et des charges de désactualisation	209	394
Dépenses	(283)	(481)
Obligations liées au reboisement à la fin de l'exercice	1 085	1 159
Moins la partie à court terme	366	315
	719	844

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 390 000 \$ à 422 000 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

**b) Restauration de sites**

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale d'anciens sites de traitement.

À la suite de l'acquisition de Tangent, la Société a acquis un contrat de location d'un terrain sur lequel des opérations ont lieu. En vertu du contrat de location, la Société est tenue de restaurer le terrain à son état original. Au cours de l'année, la Société a décidé de fermer les installations de Terre Haute, Indiana. Afin de restaurer le site à son état original, certains travaux de restauration sont nécessaires et une provision de 1 311 000 \$ a été enregistrée.

**13 AUTRES PASSIFS À LONG TERME (suite)**

## b) Restauration de sites (suite)

	2010	2009
	\$	\$
Obligations liées à la restauration de sites au début de l'exercice	88	48
Obligations liées à la restauration de sites à la suite d'une acquisition d'entreprise (note 5)	1 311	52
Dépenses	(290)	(12)
Obligations liées à la restauration de sites à la fin de l'exercice	1 109	88
Moins la partie à court terme	1 109	—
	—	88

- c) À la suite d'une acquisition d'entreprise, la Société a signé des ententes de non-concurrence pour lesquelles un actif incorporel a été comptabilisé (note 9). La portion payable des ententes de non-concurrence a été évaluée à la juste valeur en utilisant un taux de 10,17 %. Les détails sont comme suit :

	2010		2009	
	Passif	Ajustement de la juste valeur	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Court terme	1 243	(284)	959	920
Long terme	2 798	(272)	2 526	3 682
	4 041	(556)	3 485	4 602

- d) Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des unités d'actions incessibles (les « UAI ») dans le cadre d'un plan incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société à la Bourse TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président, le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement à la date d'anniversaire de l'octroi initial à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %. Le nombre d'UAI supplémentaires émises à la date d'anniversaire sera calculé de la même façon que l'octroi initial. Aucune UAI n'a été octroyée en 2010 et la provision au 31 décembre 2010 est évaluée à 430 566 \$.

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

**14 CAPITAL-ACTIONS**

- a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en séries

Actions ordinaires en nombre illimité

- b) Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net de base par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

	2010	2009
<b>Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires</b>	<b>34 395 \$</b>	<b>30 069 \$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	15 163	12 638
Effet de dilution des options d'achat d'actions	41	66
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	15 204	12 704
<b>Bénéfice net de base par action ordinaire**</b>	<b>2,27 \$</b>	<b>2,38 \$</b>
<b>Bénéfice net dilué par action ordinaire**</b>	<b>2,26 \$</b>	<b>2,37 \$</b>

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

\*\* Le bénéfice net de base et dilué par action ordinaire est présenté en dollar par action.

## 14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

## c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») à l'intention des administrateurs, membres de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, octroyer aux administrateurs, membres de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, membres de la direction et personnel de la Société.

En vertu du Régime instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007 et le 10 décembre 2010, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 1 200 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires émis et en circulation. Le prix de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est octroyée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser dix ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en circulation en vertu du Régime :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$
En circulation au début de l'exercice	197 785	20,29	147 785	18,63
Levées	(24 285)	4,83	(4 000)	13,00
Octroyées	7 500	28,29	57 000	24,05
Éteintes	—	—	(3 000)	19,50
En circulation à la fin de l'exercice	181 000	22,70	197 785	20,29
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	128 300	21,40	126 185	17,49

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du Régime au 31 décembre 2010 :

Octroyées en	Options en circulation		Options pouvant être levées		Année d'expiration
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée \$	
2005	33 000	13,00	33 000	13,00	2015
2006	61 000	19,78	61 000	19,78	2016
2007	22 500	39,58	18 000	39,58	2017
2009	57 000	24,05	14 800	24,05	2016
2010	7 500	28,29	1 500	28,29	2020
	181 000		128 300		

## 14 CAPITAL-ACTIONS (suite)

### c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

La Société enregistre une dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du Régime en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

Le 7 mai 2010, 7 500 actions ont été octroyées, leur juste valeur étant de 83 360 \$ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 11 128 \$. Le 18 décembre 2009, 57 000 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 530 720 \$ et la dépense amortie aux résultats s'élevant à 4 423 \$. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	2,80 %	2,57 %
Taux de rendement	1,60 %	1,25 %
Durée de vie prévue	10 ans	7 ans
Volatilité	38,00 %	40,21 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice	11,13 \$	9,31 \$

En 2010, le total des dépenses liées à la rémunération à base d'actions amorties aux résultats s'élevait à 400 565 \$ (292 413 \$ en 2009).

### d) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés s'élevait à 200 000 actions.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2010, 8 513 actions ordinaires (10 952 en 2009) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 23,45 \$ l'action (18,37 \$ en 2009).

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2010, 3 545 actions ordinaires (4 448 en 2009) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 25,81 \$ l'action (20,00 \$ en 2009).

Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 169 888 actions (157 830 en 2009).

## 15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le bénéfice avant impôts pour les exercices terminés les 31 décembre a été calculé comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Canada	35 689	33 122
États-Unis	14 390	8 670
	50 079	41 792

La charge d'impôts sur les bénéfices couvre les montants exigibles et futurs suivants :

	2010	2009
	\$	\$
<b>Exigibles</b>		
Canada	8 705	8 128
États-Unis	8 291	1 715
Total de la charge d'impôts exigibles	16 996	9 843
<b>Futurs</b>		
Canada	86	1 400
États-Unis	(1 398)	480
Total de la charge (de l'économie) d'impôts futurs	(1 312)	1 880
	15 684	11 723

## 15 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux d'imposition de base fédéral et provinciaux au Canada pour les raisons suivantes :

	2010	2009
Taux d'imposition prévus par la loi	30,05 %	31,07 %
	\$	\$
Charge d'impôts selon les taux prévus par la loi	15 049	12 985
Charge (économie) d'impôts provenant de		
Ajustements d'impôts futurs en raison de		
l'entrée en vigueur du taux	88	(293)
Crédit de fabrication et de transformation	(737)	(181)
Effets de la différence des taux d'imposition	684	401
Revenu de dividendes provenant des filiales	(1 704)	(690)
Rémunération à base d'actions	235	95
Coût d'acquisition	683	—
Ajustement d'impôts à la suite de la réconciliation		
d'écart de provision	1 201	—
Autre	185	(594)
	15 684	11 723
Taux d'imposition effectifs	31,32 %	28,05 %

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs provenant de		
Charges à payer	1 815	1 458
Avantages sociaux futurs	554	878
Instruments financiers dérivés et autres	1 155	727
	3 524	3 063
Passifs d'impôts futurs provenant de		
Immobilisations	(37 525)	(15 922)
Instruments financiers dérivés	(257)	(869)
Autres actifs	(466)	(335)
	(38 248)	(17 126)

## 16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés horaires et à quatre régimes de retraite à prestations déterminées pour des employés salariés et certains employés non syndiqués horaires. Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société contribue pour une valeur équivalente à une fois et demie la contribution des employés, jusqu'à un maximum de 4 %. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été constatée comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	389	207
Régime de retraite à prestations déterminées	128	102
Contributions aux régimes interentreprises	294	294
Contributions aux régimes agréés de		
retraite collectifs	1 385	1 157

## 16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

- a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation. Pour ce régime de retraite à prestations déterminées, la Société constate son passif au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et la prochaine évaluation sera faite au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2010	2009
	\$	\$
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début de l'exercice	2 706	1 652
Coût des services rendus	164	90
Intérêts débiteurs	172	116
Prestations versées	(42)	(32)
Perte actuarielle	155	880
Solde à la fin de l'exercice	3 155	2 706
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	—	—
Cotisations de l'employeur	42	32
Prestations versées	(42)	(32)
Juste valeur à la fin de l'exercice	—	—
Passif net à la fin de l'exercice	3 155	2 706
Perte actuarielle nette non amortie	(1 081)	(978)
Coût des services passés non amorti	(11)	(12)
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>2 063</b>	<b>1 716</b>

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2010	2009
	%	%
<b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	5,40	5,85
Taux d'augmentation de la rémunération	2,00	2,00
<b>Coût des prestations au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	5,85	6,75
Taux d'augmentation de la rémunération	2,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %. Par conséquent, le taux utilisé aux fins du calcul de l'augmentation du coût par employé des soins de santé est de 9,0 % en 2010. Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	716	(554)
Incidence sur le coût des prestations	84	(64)

Les éléments des coûts du régime de retraite à prestations déterminées constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	164	90
Intérêts débiteurs	172	116
Perte actuarielle	155	880
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	491	1 086
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre la perte actuarielle nette et la perte actuarielle	(103)	(880)
Amortissement des coûts au titre des services passés	1	1
<b>Coût constaté au titre des prestations déterminées</b>	<b>389</b>	<b>207</b>

## 16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

- b) Stella-Jones Canada Inc. établit les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Société constate son passif au titre de prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année. Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les quatre régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2007
Régime 2	31 décembre 2007
Régime 3	31 décembre 2008
Régime 4	31 décembre 2009

L'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc., autre que celle concernant le régime de retraite à prestations déterminées interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2010 \$	2009 \$
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début de l'exercice	8 480	7 332
Coût des services rendus	309	249
Intérêts débiteurs	550	537
Prestations versées	(370)	(606)
Perte actuarielle	1 354	968
Solde à la fin de l'exercice	10 323	8 480
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	10 167	9 079
Rendement réel de l'actif des régimes	930	1 251
Cotisations de l'employeur	664	443
Prestations versées	(370)	(606)
Juste valeur à la fin de l'exercice	11 391	10 167
<b>Situation de capitalisation des régimes – Surplus</b>	<b>1 068</b>	<b>1 687</b>
<b>Gain net actuariel non amorti</b>	<b>872</b>	<b>(271)</b>
<b>Actif au titre des prestations constituées, inclus dans les autres éléments d'actif (note 10)</b>	<b>1 940</b>	<b>1 416</b>

Les montants présentés précédemment ont été inclus dans les montants suivants du passif au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux et comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2010 \$	2009 \$
Passif au titre des prestations constituées	3 924	1 802
Juste valeur de l'actif des régimes	3 537	1 578
<b>Situation de capitalisation des régimes - Déficit</b>	<b>(387)</b>	<b>(224)</b>

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre :

	2010 %	2009 %
Titres de participation	57	58
Titres de créance	37	39
Titres à court terme et trésorerie	6	3
	<b>100</b>	<b>100</b>

Les hypothèses importantes sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2010 %	2009 %
<b>Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	5,50	6,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,00	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	3,50
<b>Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>		
Taux d'actualisation	6,50	7,50
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,00	7,50
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	4,00

**16 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations déterminées de Stella-Jones Canada Inc. constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2010	2009
	\$	\$
Coût des services courants rendus, déduction faite des cotisations des employés	298	238
Intérêts débiteurs	550	537
Rendement réel de l'actif des régimes	(930)	(1 251)
Perte actuarielle	1 354	968
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	1 272	492
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs		
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes pour l'exercice	208	576
Écart entre la perte actuarielle nette et la perte actuarielle réelle	(1 352)	(966)
Coût constaté au titre des prestations déterminées	128	102

**17 PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE**

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part de 50 % de la Société, tel qu'il est indiqué ci-dessous, des ventes, des dépenses, de l'actif et du passif de sa participation dans la coentreprise Kanaka :

	2010	2009
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Débiteurs	214	285
Autres débiteurs	187	238
Stocks	464	1 010
Frais payés d'avance	9	9
	874	1 542
Immobilisations	741	816
Autres actifs	77	73
Total de l'actif	1 692	2 431
<b>Passif</b>		
À court terme		
Endettement bancaire (note 11 d))	1 630	2 364
Comptes créditeurs et charges à payer	62	67
Total du passif	1 692	2 431
<b>Résultats</b>		
Ventes	2 671	6 139
Coût des ventes	2 671	6 139
Bénéfice net	—	—
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
Activités d'exploitation	753	793
Activités de financement	(734)	(728)
Activités d'investissement	(19)	(65)
	—	—

## 18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction est d'avis qu'une décision finale au sujet de ces poursuites ne peut être prise pour l'instant, mais que celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.
- b) La Société a émis des garanties de 30 722 896 \$ (14 583 548 \$ en 2009), autres que celles présentées dans la note 12, en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.
- c) Les paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

	\$
2011	5 785
2012	4 041
2013	2 852
2014	1 612
2015	516
Par la suite	8 899

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements des exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement dont la valeur estimative est actuellement de 727 459 \$ (692 430 \$ en 2009). S'il en est, les paiements nécessaires dans le cadre d'une telle éventualité seraient constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés et ne seraient pas inclus dans la provision pour reboisement indiquée ci-dessus.
- f) La Société a aussi remis une convention d'indemnisation environnementale à la banque pour la propriété de Maple Ridge, le site d'exploitation de Kanaka, dont l'obligation est limitée à la moitié des montants arrivant à échéance et exigible par la banque en vertu d'une telle indemnisation.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS

### Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable à la date du bilan étant donné que ces instruments échoient à court terme. La juste valeur des créances à long terme et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable, à moins d'indication contraire, divulgué ailleurs dans les états financiers. La juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des comptes clients.

L'importance de ce risque pour la Société est essentiellement influencée par les caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

**19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)****Risque de crédit (suite)**

Le tableau suivant présente l'âge des comptes clients au 31 décembre :

	2010	2009
	\$	\$
Courant	31 244	17 073
En souffrance – de 1 à 30 jours	14 910	8 903
En souffrance – de 31 à 60 jours	4 671	2 392
En souffrance – plus de 60 jours	3 087	658
Total comptes clients	53 912	29 026
Provision pour créances douteuses	(279)	(496)
	53 633	28 530

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les termes de paiement et de livraison courants ne soient offerts. L'étude de crédit comprend des évaluations de crédit externe, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat afin d'établir un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des comptes débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'étude peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement. Au 31 décembre, la provision pour créances douteuses se détaille comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	496	244
Dotations à la provision (renversement)	(180)	396
Radiation de comptes irrécouvrables	(13)	(88)
Ajustement lié au taux de change	(24)	(56)
Solde à la fin de l'exercice	279	496

En 2010, la Société avait un client qui représentait 16 % des ventes (20 % en 2009). Au 31 décembre 2010, le solde des comptes débiteurs pour ce client était de 2 025 439 \$ (1 720 898 \$ en 2009).

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, assurer les dépenses d'exploitation et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de liquidité (suite)

La Société fait un suivi de tous ses engagements contractuels et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande qui sont revus périodiquement par les banquiers de la Société, à des intervalles qui n'excèdent pas une année. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers au 31 décembre 2010 :

	Soldes aux livres \$	Remboursement contractuel \$	Moins de 1 an \$	Entre 1 et 3 ans \$	Entre 3 et 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Endettement bancaire*	31 923	32 736	32 736	—	—	—
Comptes créditeurs et charges à payer	33 266	33 266	33 266	—	—	—
Obligations liées à la dette à long terme*	125 828	160 148	17 903	36 741	59 689	45 815
Instruments financiers dérivés						
Montant à payer	—	2 635	1 136	1 042	457	—
Montant à recevoir	—	(1 443)	(433)	(595)	(415)	—
Ententes de non-concurrence	4 041	4 041	1 243	2 486	312	—
	195 058	231 383	85 851	39 674	60 043	45 815

\* Capital et intérêt compris.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur des instruments financiers détenus par la Société. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

### Risque de change

Le risque de la Société face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de ventes et d'achats en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par les sociétés canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens. Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Société avait conclu des opérations de couverture pour se protéger du risque de change. Ses opérations de couverture de base consistaient en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société avait également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui n'étaient pas naturellement protégés.

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

## Risque de change (suite)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Société a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux contrats de change à terme. Ces contrats étant désignés comme couverture de flux de trésorerie, la variation de leur juste valeur a été enregistrée au cumul des autres éléments du résultat étendu et a été constatée aux résultats pendant la durée des contrats de change à terme désignés, soit entre mars 2009 et décembre 2010.

La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2010. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des instruments financiers dérivés liés aux engagements pris par la Société relativement à la vente de devises en vertu de contrats de change à terme au 31 décembre 2009 :

	Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change moyen	Équivalent nominal \$ CA	Juste valeur \$ CA
Actif à court terme	Vente \$US/AchatCA\$	12 800	1,2240	15 667	2 196

Les contrats ont diverses dates d'échéance jusqu'au 31 décembre 2010 et la juste valeur a été ajustée au marché au 31 décembre 2009. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur indiquée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA "Instruments financiers - Informations à fournir". La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1: Des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité présentant l'information financière a accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2: Des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données de niveau 2 doivent être observables pour l'essentiel de la durée totale de l'actif ou du passif.
- Niveau 3: Des données non observables qui reposent sur les suppositions de l'entité présentant l'information financière à l'égard des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour établir le prix de l'actif ou du passif.

Une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien n'aurait pas eu d'incidence importante sur les gains nets sur contrats de change enregistrés aux résultats au 31 décembre 2010 (diminution de 219 621 \$ en 2009). Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le gain.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le bénéfice net pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2010 \$	2009 \$
Gain sur le bénéfice net et le résultat étendu	(112)	(281)

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de change (suite)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devises américaines se trouvant au bilan des entités canadiennes :

	2010	2009
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Débiteurs	2 060	1 430
Contrats de change à terme	—	2 196
	<b>2 060</b>	<b>3 626</b>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	939	811

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollars US a été exclue de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat étendu, car les dettes à long terme ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans les filiales américaines qui sont des établissements étrangers autonomes.

### Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme, car en considérant l'effet des swaps de taux d'intérêt, 65 % (86 % en 2009) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures des flux de trésorerie de ses dettes. Les intérêts sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

L'endettement bancaire est constitué de crédits d'exploitation sur demande, tel qu'il est décrit à la note 11. Le financement de ces emprunts est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux de base américain ou au taux LIBOR. L'incidence d'une hausse de 10 % de ces taux sur le solde annuel moyen de l'endettement bancaire aurait augmenté la dépense d'intérêts de 39 310 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (161 321 \$ en 2009).

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre :

Montant nominal	Taux fixe payé	Échéance	2010 Équivalent nominal
\$	%		\$ CA
2 700 \$ CA	5,81	Février 2011	2 700
10 000 \$ US	1,53	Avril 2011	9 946
15 000 \$ US	2,57	Juin 2012	14 919
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	4 973
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	4 973
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	995
5 600 \$ US	2,99	Décembre 2015	5 570

Montant nominal	Taux fixe payé	Échéance	2009 Équivalent nominal
\$	%		\$ CA
2 300 \$ CA	5,85	Décembre 2010	2 300
2 700 \$ CA	5,81	Février 2011	2 700
10 000 \$ US	1,53	Avril 2011	10 510
15 000 \$ US	2,57	Juin 2012	15 765
15 000 \$ CA	2,19	Juin 2012	15 000
5 000 \$ US	5,80	Juillet 2015	5 255
5 000 \$ US	5,54	Juillet 2015	5 255
1 000 \$ US	4,69	Décembre 2015	1 051
5 600 \$ US	2,99	Décembre 2015	5 886

## 19 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en obtenant les valeurs au marché au 31 décembre 2010. Ce type d'évaluation est de niveau 2, selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur indiquée au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, et est défini dans la section sur les risques de change.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée en fonction des exigences en matière de règlement au comptant au 31 décembre 2010 représente une perte de 1 379 048 \$ (une perte de 1 430 952 \$ en 2009), montant duquel 43 914 \$ et 1 335 134 \$ sont respectivement présentés au passif à court terme et à long terme à titre d'instruments financiers dérivés. Une diminution de 10 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2010 aurait approximativement augmenté la perte présentée aux autres éléments du résultat étendu de 137 905 \$ (143 095 \$ en 2009). Pour une augmentation de 10 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la perte.

## 20 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme et des capitaux propres qui comprennent le capital actions.

	2010	2009
	\$	\$
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	125 828	87 080
Capitaux propres	281 385	179 978
Total du capital	407 213	267 058
Ratio d'endettement à long terme	0,45:1	0,48:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement des augmentations du fonds de roulement hors caisse, des dépenses en immobilisations liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie et son endettement bancaire. Toutefois, de futures acquisitions d'entreprises pourraient nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio d'endettement à long terme qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,30:1 à 0,75:1. Le ratio d'endettement à long terme se définit comme la dette à long terme, incluant la partie à court terme divisée par les capitaux propres.

L'endettement bancaire et certaines dettes à long terme de la Société sont assortis de certaines clauses restrictives touchant, entre autres, la dette à long terme incluant l'endettement bancaire et les garanties sur le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement, la dette à long terme incluant l'endettement bancaire et les garanties sur la somme de la dette à long terme, de l'endettement bancaire et des garanties et des capitaux propres et le ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios font l'objet d'un contrôle trimestriel par la Société. Ils sont aussi soumis trimestriellement à l'examen du comité d'audit et du conseil d'administration de la Société. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

## 21 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu les opérations suivantes avec des parties liées

	2010	2009
	\$	\$
Société mère		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	200	200
Intérêts sur les billets à payer	32	52
Actionnaires ultimes		
Honoraires payés pour des services de marketing et techniques	100	100

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## 21 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Au 31 décembre 2010, les bilans consolidés incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2010	2009
	\$	\$
Comptes créditeurs à la société mère	12	68
Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes	—	25

## 22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie Britannique et dans les États américains de Pennsylvanie, de Virginie, de Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin, de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane, du Tennessee, du Minnesota, de la Caroline du Nord et de Washington. Également, la Société exploite un centre de distribution dans la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Canada	215 327	187 993
États-Unis	345 719	223 126
	<b>561 046</b>	<b>411 119</b>

Les ventes par produit étaient réparties comme suit au 31 décembre :

	2010	2009
	\$	\$
Traverses de chemin de fer	283 192	185 112
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	166 681	149 664
Produits industriels	81 401	44 801
Bois à usage résidentiel	29 772	31 542
	<b>561 046</b>	<b>411 119</b>

## 22 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les immobilisations sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2010	2009
	\$	\$
Canada	54 941	54 079
États-Unis	59 015	42 806
	<b>113 956</b>	<b>96 885</b>

Les actifs incorporels, d'une valeur comptable nette de 54 986 000 \$ (7 580 000 \$ en 2009), et l'écart d'acquisition, d'une valeur de 73 973 000 \$ (5 494 000 \$ en 2009), sont attribués aux activités américaines de la Société.

## 23 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice 2010.